

La peste à Nans

Le 25 mai 1720, une épidémie de peste éclate à Marseille, ramenée d'Orient par un navire commercial commandé par le capitaine Chateau.

La peste s'étend rapidement : Apt, Vitrolles, Aix, Aubagne....



Peste de 1720 à Marseille

Les précautions

Le 1^{er} Août 1720, les consuls de Saint Maximin envoient une lettre aux consuls de Nans, les informant de l'arrêt du Parlement de Provence qui interdisait toute communication avec la ville de Marseille et leur demandant de prendre des mesures pour se préserver du mal.

Le 4 août, après la réunion du conseil, le premier consul de Nans, Fougasse, prend la décision de fermer les chemins et de les faire garder par 4 hommes le jour et 6 hommes la nuit. Les voyageurs se verront dans l'obligation de remettre des billets de santé prouvant leur état. Ces billets de santé seront vérifiés par le viguier Pierre Fabre. Il est interdit aux habitants des bastides d'abriter des étrangers sous peine d'amendes et des mesures d'hygiène sont prises pour éviter la propagation du mal. Le 25 août, le conseil de Nans nomme comme intendants de santé : Joseph Verlaque, André Baille, Pierre Garnier, Dominique Marcel, Jean- Baptiste Villacroze, Jean Verlaque chargés d'exécuter les ordres du Parlement de Provence :

- Les voyageurs seront mis en quarantaine au « village vieux » ce qui attesterait le bon état des habitations à cette époque.
- Devant l'arrivée de la maladie aux portes de Nans, les chemins gardés sont dorénavant fermés par des barrières :

- Chemin de Saint Maximin au pré d'Imbert Arnaud , quartier de la Fontête
- Chemin de la Sainte Baume séparant les quartiers du Perron des maisons situées en avant de la Chapelle des pénitents qui est transformée en hôpital
- Chemin de Saint Zacharie

La peste à Nans

Le 15 septembre 1720, la peste est à Saint Zacharie. Nans commence à dénombrer les grains pour assurer sa subsistance. Mais comme il risque d'en manquer, il faut aller en acheter à Auriol. Cette action est menée par le syndic des forains : le noble Barthélémy Moricaud de Rousse.

Malgré toutes les précautions, la peste éclate à Nans. On voit la mortalité augmenter entre le 20 octobre et le 28 novembre de cette année. Des remèdes contre la peste sont achetés le 24 novembre



Appareil à fumigation

Le 8 décembre 1720, le conseil se réunit à nouveau et est nommé commandant du lieu pendant la durée de la contagion : Laurent Ballat, notaire et greffier de la communauté. Il est décidé aussi de suspendre le conseil et de fournir une aide au meunier Jacques Brouchier pour éviter que les moulins ne soient abandonnés et que la famine s'installe en plus de la peste.

Une construction d'une nouvelle barrière au Vallon de Vallongue (extrémité du territoire de Nans et de Saint Maximin) est décidée ainsi que l'obligation du conseil de s'y rendre les mardi, jeudi et samedi pour demander des secours au conseil de Saint Maximin. L'édification, l'entretien de la barrière ainsi que sa garde en incombe aux habitants de Nans qui voient leurs finances déjà loin d'être prospères, partirent en fumée. Cette barrière est abandonnée le 7 mars 1721, elle aura coûté à Nans, 857 livres.

La peste à Nans

Le 25 mai 1720, une épidémie de peste éclate à Marseille, ramenée d'Orient par un navire commercial commandé par le capitaine Chateau. La peste s'étend rapidement : Apt, Vitrolles, Aix, Aubagne....

Soins apportés aux malades

La peste éclate à Nans le 20 octobre 1720 mais ne fut reconnue que le 23 novembre parce que les médecins crurent d'abord à une fièvre maligne. Les malades d'abord soignés dans leur propre maison furent transférés dans un groupe de maisons situées en avant de la chapelle des pénitents.

Liste des médicaments fournis par le sieur Fournier apothicaire à Saint Maximin :

• Pot contenant d'hyacinte, 6 onces, à 2 livres, 5 sols	= 13 livres 10 sols
• Thériacales, demi livre à 20 sols l'once	= 8 livres
• Discordium, 6 onces à 15 sols l'once	= 4 livres 10 sols
• Poudre diafhérétique, une once	= 2 livres 10 sols
• Tartre émétique, une once	= 2 livres 10 sols
• Séné, demi livre à 4 livres 10 la livre	= 2 livres 5 sols
• Diachilon, demi livre à 40 sols la livre	= 1 livre 04 sols
• Salep, une once	= 4 livres
• Baume universel, une once	= 4 livres
• Sel de tartre, une once	= 1 livre
• Sel ammoniac, une once	= 0 livre 10 sols
• Total	= 40 livres 19 sols

Enlèvement de cadavres et manque de charité

Les cadavres étaient enlevés par 4 hommes que l'on nommait les corbeaux. Les morts étaient enterrés au « Crous de Briançon » appartenant à cette époque à Baptiste Revest .



Reconstitution

Les tarifs d'ensevelissement d'un adulte étaient de 5 livres, un enfant une livre et deux enfants 5 livres. Les maisons des pestiférés étaient désinfectées en utilisant particulièrement le genièvre mais aussi de la poix noire, du goudron, de la résine, du vinaigre et du soufre. Les hardes étaient amenées à la source de Castelette où elles étaient ébouillantées. Mais en plus de la peste qui sévit tout l'hiver à Nans, d'autres malheurs s'y abattirent.

L'hiver fut particulièrement froid, il y eut un incendie dans le Deffens et les villageois furent obligés de nourrir deux compagnies de régiments, une d'Artois et une du Royal Roussillon, placées en quarantaine. L'argent faisait défaut.

Malgré trois appels à l'aide des consuls à l'abbaye de Saint Victor de Marseille, celle-ci ne répondit pas. Seul l'évêque de Bel-sunce envoya des secours pécuniaires : 45 livres. Quant au vicaire Giraud, curé du village, il fut accusé de manquer à tous ses devoirs de charité. Il refusait de s'approcher des malades et leur donnait l'extrême - onction derrière les fenêtres (attitude pourtant permise par l'église). Une des victimes de la peste fut le commandant Ballat qui n'hésitait jamais à s'occuper lui-même des pestiférés.

La fin de l'épidémie

L'épidémie déclinait et disparut vers la mi-août 1721 après avoir tué 230 personnes sur une population de 673 âmes. La vie du village reprit le 26 avril 1722 avec la réunion du Conseil.

Il se remit à l'étude des affaires de la communauté dont les charges se trouvaient considérablement accrues. En effet, les dépenses causées par la peste avaient aggravé la situation financière, déjà fortement compromise, et Nans, comme les autres communautés de Provence, devait se ressentir longtemps encore des ravages du fléau, qui après avoir emporté une partie de la population, laissait le déficit dans le budget, la misère parmi les habitants.